

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ / PUBLIC DRIVING EXPERIENCE

Le soussigné :

Nom, Prénom	
Adresse	
Localité	
Pays	
Numéro de registre national	
Tél. / GSM	
E-mail	

- Déclare par la présente assumer tous les risques liés à la participation à l'activité **Public Driving Experience** organisé par la SA de droit public LE CIRCUIT DE SPA FRANCORCHAMPS, dont le siège social est établi à 4970 STAVELOT, Route du Circuit 55, BCE 0833.629.678 (ci-après le « **Circuit** »), tel que à titre d'exemple et non limitatif tout risque pouvant résulter de la négligence des personnes ou entités et des équipements dont ils ont la responsabilité ;
- Certifie par la présente disposer d'un permis de conduire valable, être en bonne forme physique, ne présenter aucune contre-indication médicale à participer à une activité de vitesse ou à sensation (grossesse, faiblesse cardiaque, hypertension, troubles neurologiques, ...) et qu'aucun professionnel qualifié de santé ne lui a conseillé de ne pas participer à l'activité ;
- Déclare ne pas être sous l'influence de l'alcool, ou d'autre produit psychotrope ;
- S'engage à informer le Circuit de tout événement et/ou de toute circonstance qui serait de nature à entraîner une aggravation du risque à l'occasion de l'organisation de l'activité ;
- Consent à recevoir le traitement médical jugé utile en cas de blessure, d'accident et / ou maladie au cours de l'activité ;
- S'engage à respecter en toutes circonstances les injonctions des commissaires préposés, chargés de mission, organisateurs ou exploitants du site, tant lors du briefing préalable à l'activité que durant celle-ci ;
- Reconnaît que cette décharge de responsabilité pourra être utilisée par le Circuit et qu'elle régira ses actions et sa responsabilité lors du Public Driving Experience ;
- Renonce expressément et irrévocablement pour lui-même et tous ayants droit, à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre le Circuit, ses préposés, les autres participants, les chargés de mission et aides bénévoles, quelle que soit la personne physique ou morale qui mettrait en cause sa responsabilité (ci-après l'« **Exonération de responsabilité** ») ;
- Accepte que l'Exonération de responsabilité concerne tant la responsabilité contractuelle qu'extracontractuelle ; qu'elle vise tant les dommages physiques, matériels ou moraux au sens de l'article 1^{er}, 7. de la loi du 14 juillet 1991 sur les pratiques du commerce et sur l'information et la protection du consommateur, ainsi que des dommages corporels causés à celui-ci ;
- Accepte que l'Exonération de responsabilité, tant pour les dégâts matériels que pour les dégâts corporels, portent sur toutes fautes (à l'exception des fautes intentionnelles et des fautes qui causent une atteinte à la vie ou à l'intégrité physique) du Circuit, de ses préposés, des autres participants, des chargés de mission et aides bénévoles ;
- **Reconnaît être seul responsable de ses actes en cas de recours exercé contre lui par la compagnie d'assurances du Circuit ou un participant ;**
- **Déclare être responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait aux infrastructures et notamment aux rails de sécurité, aux pneus et protections du circuit (augmentés de 250 € de frais administratifs par accident) et s'engage à en rembourser les frais ainsi occasionnés sur base du devis établi par le Circuit ;**
- **Reconnaît avoir pris connaissance du document intitulé « Public Driving Experience – Briefing », et s'engage à le respecter ;**
- Reconnaît que le présent formulaire de décharge de responsabilité doit être interprété au sens large pour fournir une décharge et une renonciation dans les limites maximales permises par la loi en vigueur ;
- Certifie avoir lu ce document et comprendre pleinement son contenu ;
- Être conscient que le présent document est une décharge de responsabilité qui constitue un contrat et le signe de son plein gré ;
- Déclare reconnaître qu'en participant à l'activité, il peut être photographié et/ou filmé ;
- Déclare communiquer librement les données personnelles reprises dans la présente décharge de responsabilité et reconnaît expressément que le traitement de ses données est nécessaire à l'exécution du contrat conclu avec le Circuit. Dans le cadre du traitement des données, le Circuit précise que celles-ci sont confidentielles et qu'elles ne seront utilisées que dans le cadre de l'exécution du contrat et de ses suites et dans la mesure autorisée par le soussigné. Les données à caractère personnel sont traitées conformément aux législations belges et européennes en vigueur en ce compris la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et le Règlement européen (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.
- Optionnel : (biffer la mention inutile) : accepte que ses photos, vidéos ou films soient utilisés à des fins commerciales par le Circuit. autorise le Circuit à traiter ses données personnelles à des fins de prospections.

Fait à Francorchamps, le __ / __ / ____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».